



**COMMUNE DE LA
BARBEN**

**DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE**

**ARRONDISSEMENT
D'AIX-EN-PROVENCE**

*République française
Liberté, égalité, fraternité*

Délibération N° 41-2019

Nombre de membres	
En exercice	14
Nombre de membres	
Présent	11
Nombre de membres	
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation :
08/11/2019

EXTRAIT DU

Envoyé en préfecture le 22/11/2019

Reçu en préfecture le 22/11/2019

Affiché le 22/11/2019

Berser
Levraut

D ID : 013-211300090-20191116-412019-DE

**DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 Novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le seize Novembre 2019 à 10 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA BARBEN a été assemblé à la mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121.10 à 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. Christophe AMALRIC, Maire.

Etaient présents à cette assemblée : M. Christophe AMALRIC, M. Christian ARRIVE, M. Jean-Marc ARNAUD, M. Alain PROOT, Mme Sandrine TUR, M. Ulrich MOLL, Mme Madeleine CHAUMARD, Mme Anna GOURLIA, M. Gauthier ALMARIC, Mme Eva PLANES et Mme Fernanda RUAULT formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de quatorze membres.

Excusés donnant pouvoir : Mme Michèle TARALLO à M. Christophe AMALRIC, M. Nicolas VIROLLE à M. Jean-Marc ARNAUD

Absent: M. Gilles SAUVAJOL,

Secrétaire de Séance : Mme Anna GOURLIA

---000000---

OBJET : Gendarmerie – Brigade Territoriale de Lançon-Provence – Travaux d'aménagement paysagers – participations

Monsieur Le Maire expose à l'Assemblée que la Commune de Lançon-Provence a engagé des travaux d'aménagement paysager à l'entrée de la Gendarmerie, pour un montant de 9 384€. La commune de Lançon-Provence souhaite que les communes entrant dans le secteur d'intervention de la Brigade Territoriale de Lançon-Provence participent financièrement à ces travaux, au prorata de leur population au 1^{er} janvier 2019

Il est proposé au Conseil Municipal la répartition suivante :

Communes	Population	Participations au Prorata
Pelissanne	10 474 habitants	3 561.16 €
Lançon-Provence	9 001 habitants	3 184.44 €
Grans	4 992 habitants	1 697.28 €
Cornillon-Confoux	1 397 habitants	474.98 €
La Barben	814 habitants	276.76 €
Auron	557 habitants	189.38 €
TOTAL	27 235 habitants	9 384,00 €

Le Conseil municipal,
AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE la répartition des participations à payer par les communes pour financer les travaux d'aménagement paysager à l'entrée de la Gendarmerie.

APPROUVE le montant de **276.76 €** pour la commune de la Barben



Envoyé en préfecture le 22/11/2019

Reçu en préfecture le 22/11/2019

Affiché le 22/11/2019

ID : 013-211300090-20191116-412019-DE



DIT que les crédits correspondant seront inscrits au budget primitif

PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication et de sa transmission à Monsieur le Sous-préfet d'Aix-en-Provence.

Certifié conforme au registre des délibérations.

LA BARBEN, le 18 Novembre 2019

Le Maire

Christophe AMALRIC

